

Élevage porcin

Je sais que je commente un sujet explosif. Je suis un simple citoyen. Je n'ai jamais été cultivateur. Pourtant, je me sens beaucoup interpellé par ce sujet. Je ne comprends absolument pas que la ministre Nathalie Normandeau ait refusé d'entériner le RCI présenté par la MRC de Kamouraska. En gros, ce règlement exigeait que dorénavant tout éleveur qui voudrait ouvrir une nouvelle porcherie utilise de la litière sèche au lieu de l'incommodant et polluant lisier. Pour la ministre, seul l'intérêt économique est à considérer. Au diable la pollution. Québec refuse d'approuver tout règlement qui freinerait le développement d'une industrie pour tant de plus en plus incapable de préserver sa position concurrentielle et les dirigeant agricoles régionaux reprochent aux citoyens ordinaires de s'exprimer sur un dossier qui concerne pourtant tout le monde. Il faut savoir que ce règlement de la MRC n'a pas été élaboré à la légère. Il est le résultat d'une vaste consultation, et d'un consensus très grand auprès de tous les intervenants régionaux. M. Jean-Guy Charest, préfet de la MRC affirme même vouloir embaucher une firme indépendante qui pourra aider les éleveurs à trouver une solution acceptable pour tous. Donc, j'aimerais bien que Mme Normandeau révise sa position, et fasse passer le bien commun avant celui d'une minorité qui ne veut rien savoir du respect de l'environnement, et dont le seul objectif est la rentabilité.

Alain Savard
St-Nicolas